



ecomaison

GUIDE DES TARIFS 2026

Répondez à vos obligations et pilotez votre éco-participation via l'éco-conception

**ÉLÉMENTS
D'AMEUBLEMENT**

APPLICABLE AU 1^{ER} JANVIER 2026
VERSION DU 30 SEPTEMBRE 2025



sommaire

P.4

à QUOI sert
mon éco-participation ?

P.6

calculer
mon éco-participation
et améliorer
ma performance
environnementale

P.15

CODIFIER
mes produits

P.18

connaître
les tarifs 2026

P.41

annexes
et fiches techniques

Les PRODUITS concernés



Cuisine et équipements de cuisine



Salle de bain et accessoires



Salon & pièce à vivre



Articles de literie



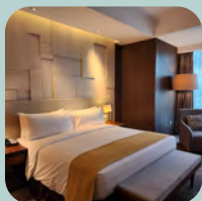
Puériculture



Textile d'ameublement



Moquettes amovibles événementielles



Literie & chambre



Mobilier technique & espaces tertiaires



Espaces d'accueil, de restauration
(cantine ou restaurant)



Tapis fonctionnels, paillasons et tapis décoratifs



Rideaux / voilages et stores intérieurs



Accessoires d'accrochage



Cadres muraux en textile



Rangement, aménagement, dressing, garage



Mobilier de jardin



Petits éléments de décoration en textile



Quincaillerie & accessoires d'ameublement et de literie



Boîtes de rangement



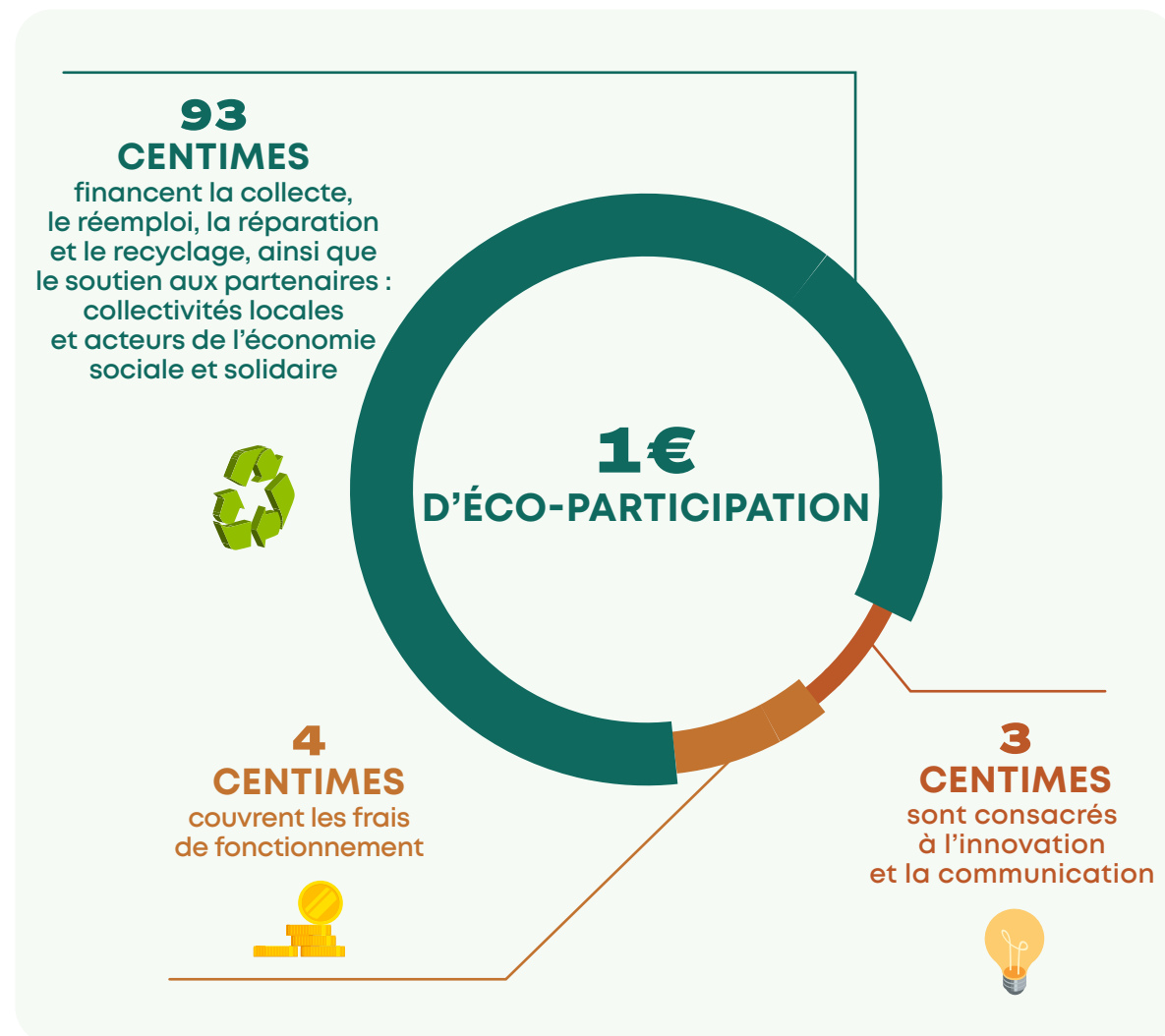
Objets d'animalerie

à QUOI sert mon éco-participation ?



à QUOI SERT mon éco-participation ?

L'éco-participation permet à Ecomaison d'organiser et de **financer la collecte** des produits et matériaux de la maison et du bâtiment, ainsi que **la réparation, le réemploi et le recyclage** des produits triés.



Source : chiffres-clés 2024

LE CALCUL DES TARIFS SE FAIT EN FONCTION DE 3 CRITÈRES :

› Caractéristiques du produit

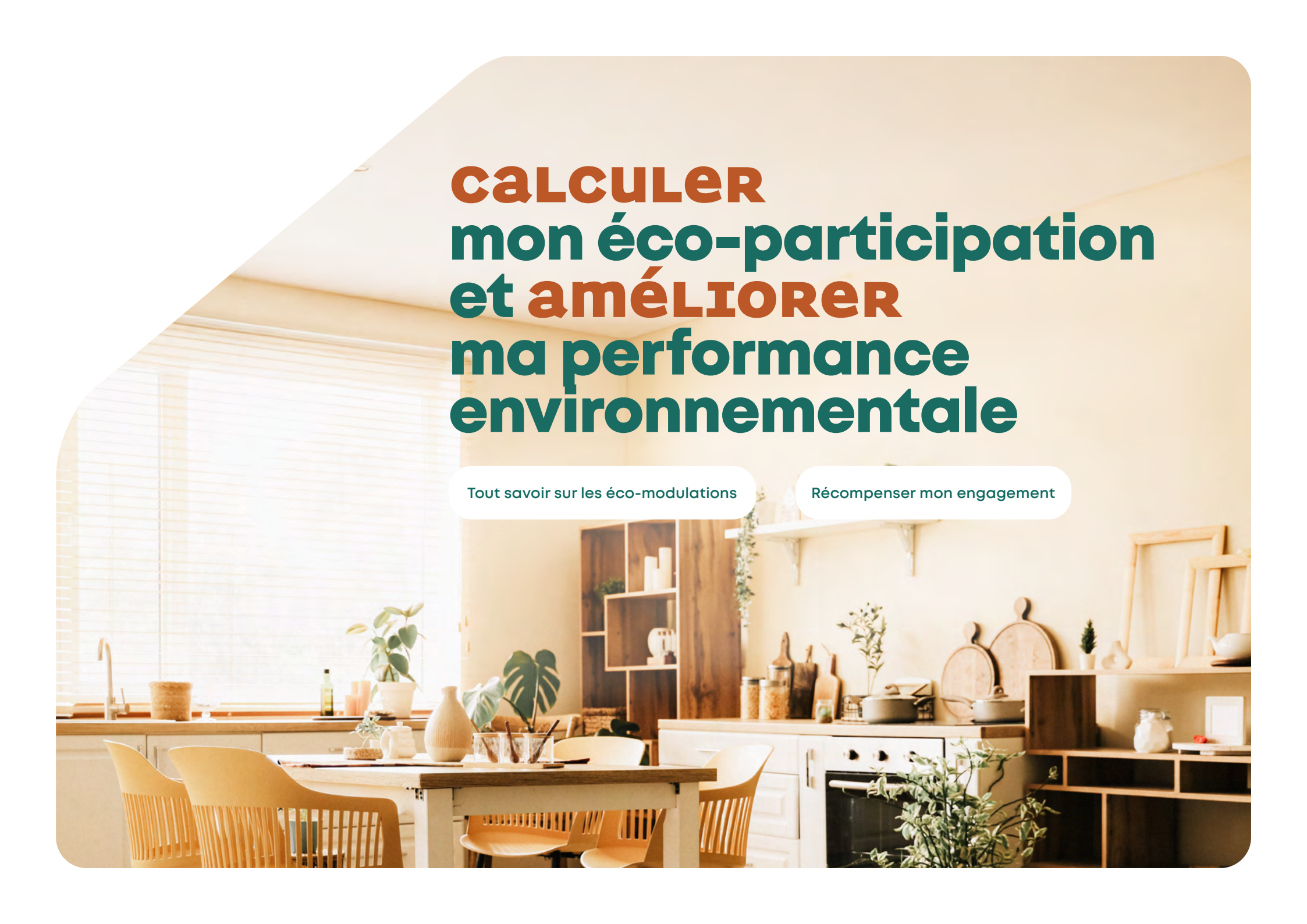
Le tarif dépend du type de produit, de son poids, des matériaux utilisés et de sa recyclabilité ou de perturbateurs de recyclage.

› Coûts de gestion

Il reflète les coûts réels de la filière, incluant la collecte, le tri, le transport et le traitement des produits. Plus un objet est petit, plus sa collecte demande une logistique importante entraînant ainsi des coûts supérieurs.

› Éco-modulations

Des primes et pénalités peuvent s'appliquer selon les critères d'éco-conception (allongement de la durée d'usage, incorporation de matières recyclées, perturbateurs de recyclage...).



calculer mon éco-participation et **améliorer** ma performance environnementale

Tout savoir sur les éco-modulations

Récompenser mon engagement

Les éco-MODULATIONS c'est quoi ?

- › Les éco-modulations sont un dispositif mis à disposition par Ecomaison, pour **récompenser les efforts circulaires** de nos adhérents les plus vertueux.
- › Approvisionnement en matières premières issues de ressources renouvelables ou recyclées, allongement de la durée d'usage des produits, politique d'achat circulaire, vous permettront **d'améliorer le montant de votre éco-participation et/ou de profiter de primes.**
- › En adoptant ces pratiques, optimisez vos obligations, **ayez une activité plus circulaire et soyez acteur de la performance de votre filière.**

Ma facture Ecomaison

	Total
Montant d'éco-participation de la première mise en marché sur le territoire français (neuf ou d'occasion) Je dois à Ecomaison	A€
Réduction du montant de l'éco-participation grâce aux éco-modulations	B€
Total de mon éco-participation	A-B = C€
Primes d'incorporation de matières recyclées Ecomaison me doit	D€
TOTAL DE MA CONTRIBUTION PAYÉE	C-D = E€

Comment améliorer ma contribution ?

Gestion durable

Recyclabilité

Allongement de la durée d'usage
Conception évolutive

Incorporation de matières recyclées (IMR)

La GESTION DURABLE des ressources

Le critère de gestion durable d'un produit porte sur la matière qui le constitue.

La gestion durable signifie :

- › Qu'une quantité minimum de matières entrant dans la composition d'un produit provient de **ressources gérées durablement**.
- › Que ces produits ou les matières qui les composent disposent d'une **certification** ou d'un label qui en atteste.



*NB : le bonus gestion durable est conditionné à l'absence de perturbateur de recyclage.

Les matières éligibles :



Le bois



Les matériaux biosourcés

matériaux à base de fibres d'origine végétale ou animale autres que bois, dérivés de bois et papier carton



La mousse



Le textile



ON VOUS OUTILLE :

Pour connaître la liste des perturbateurs de recyclage, consultez la page dédiée.



ON VOUS ACCOMPAGNE :

le code article intègre l'éco-modulation pour la gestion durable **c'est simple !**

Les niveaux de recyclabilité

La recyclabilité de votre produit dépend des matières qui le composent.

Pour bénéficier de cette éco-modulation, vous devez prendre en compte les matériaux utilisés lors de la fabrication du produit.

En effet, un produit composé majoritairement de métal, de bois, de monorésine plastique ou de matériaux inertes vous permettra de **bénéficier d'une éco-participation plus faible car il est plus facilement recyclable** qu'un produit issu d'un assemblage de matériaux ou de plusieurs résines.



*NB : le bonus recyclabilité est conditionné à ce que le produit ne soit pas composé de matériaux non durables, ni ne comporte de perturbateur de recyclage.

4 niveaux de recyclabilité d'Ecomaison

Entièrement recyclable

Absence de perturbateur de recyclage

Majoritairement recyclable

Absence de perturbateur de recyclage

Valorisable

Non valorisable



ON VOUS ACCOMPAGNE :

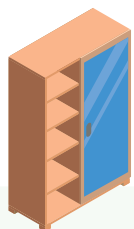
le code article intègre l'éco-modulation sur la recyclabilité **c'est simple !**



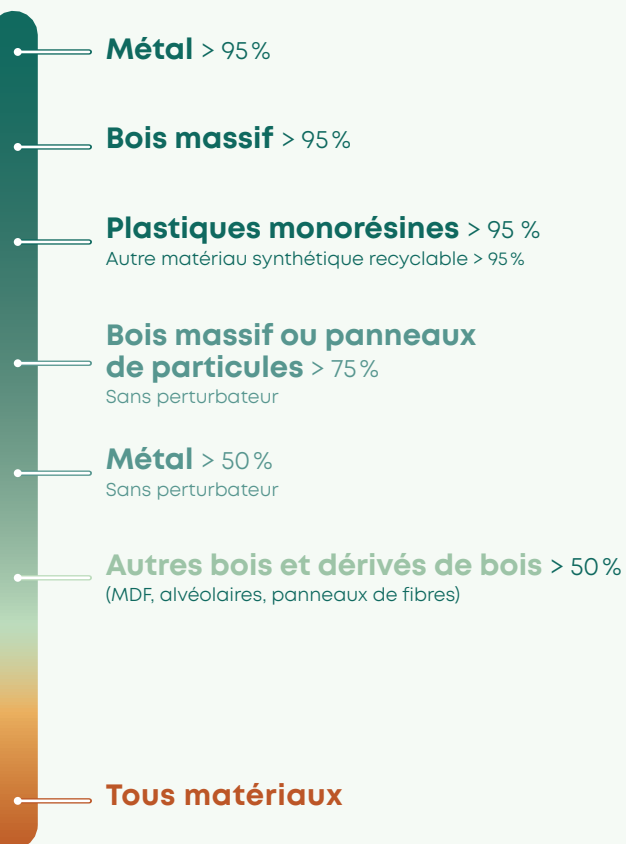
POUR CONNAITRE

la recyclabilité des produits que vous mettez sur le marché, rendez-vous dans [les fiches techniques](#) correspondantes.

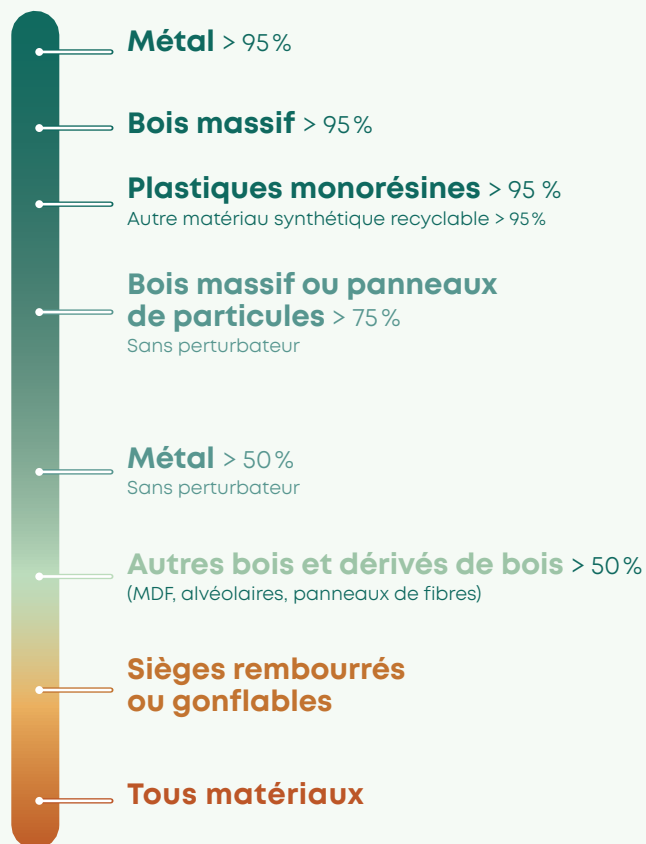
ÉCHELLES DE RECYCLABILITÉ, des éléments d'ameublement



Meubles



Sièges



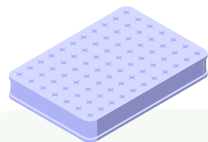
ÉCHELLES DE RECYCLABILITÉ, des éléments d'ameublement



PRODUITS REMBOURRÉS D'ASSISE ET DE COUCHAGE DÉCORATION TEXTILE



Couettes, oreillers, coussins,
sacs de couchage, décoration
textile



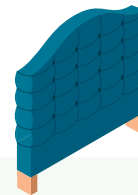
MATELAS



Matelas - sans perturbateur

Matelas - avec perturbateur

Perturbateur = ressorts non séparables, ensachés
dans la mousse, ressorts en plastique...



SOMMIERS CADRES À LATTES TÊTES DE LIT



Sans rembourrage > 95 %
bois ou métal

Sans rembourrage > 75 %
bois et/ou métal

Sans rembourrage
Mélange de matériaux

Avec rembourrage

CONCEPTION évolutive

Cette éco-modulation récompense la vente de produits **prévoyant de multiples usages successifs** dès la conception.



*NB : le bonus conception évolutive est conditionné à ce que le produit ne soit pas composé de matériaux non durables, ni ne comporte de perturbateur de recyclage.



Lit bébé



Matelas évolutifs



Canapé convertible



ON VOUS ACCOMPAGNE :

L'éco-modulation relative à la conception évolutive est directement appliquée dans le code article **c'est simple !**

INCORPORATION de Matières Recyclées (IMR)

Ecomaison vous récompense pour l'**incorporation de matières premières recyclées** dans un produit mis sur le marché⁽¹⁾.

Elle est calculée sur la base de la quantité de matières recyclées intégrées dans votre produit.

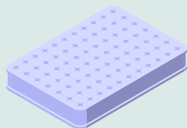
Les produits comportant les matières⁽²⁾ suivantes sont concernés :



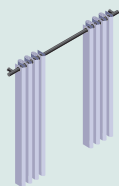
Les plastiques



Le bois



La mousse



Le textile

(1) Les détails par matière sont disponibles dans les [fiches techniques](#).

(2) Le détail technique des matières concernées, les perturbateurs de recyclage, les seuils minimums d'incorporation et la [liste des substances dangereuses](#) ou classées REACH sont disponibles dans les fiches pratiques disponibles en annexes.



*NB : les seuils minimums de matières recyclées post-consommation incorporées (par matériaux ou produits) sont indiqués dans les [fiches techniques](#) annexées au guide des tarifs.

Ces matières sont éligibles, si elles :

- **Proviennent exclusivement de produits en fin de vie** (déchets post consommation), émanant d'un détenteur référencé auprès d'un éco-organisme agréé en France.
- **Ne contiennent** aucune substance dangereuse ou classée REACH.
- Atteignent un **seuil minimum défini** (%) dans un produit.
- Satisfont le principe de proximité, c'est à dire lorsque les étapes de collecte, tri, recyclage et incorporation de **matières recyclées sont réalisées cumulativement** :
 - dans un rayon de 1500 km autour du barycentre du territoire hexagonal,
 - dans un pays de l'Union européenne.

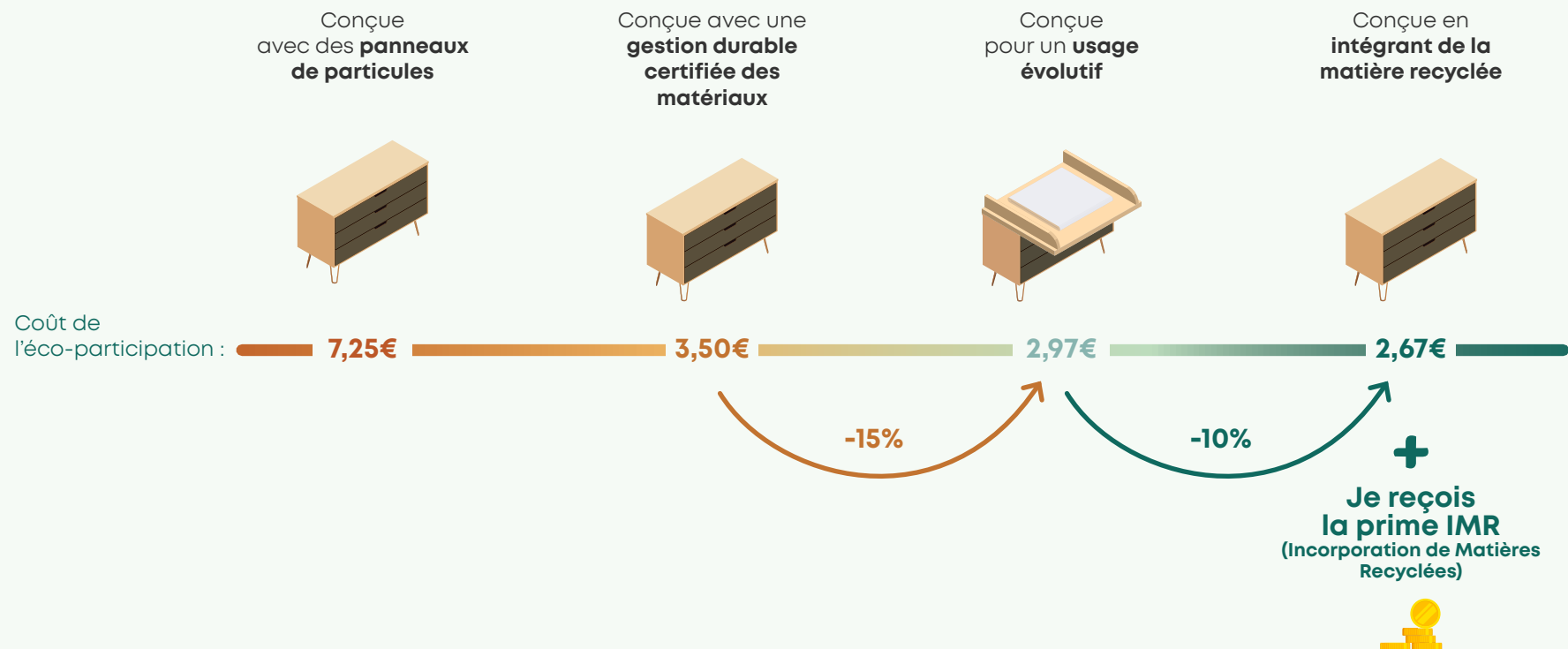
Ces produits plastiques ne sont pas éligibles s'ils :

- Incorporent du plastique recyclé dans une matrice composite, c'est à dire les résines plastiques associées à des renforts formant un matériau composite aux propriétés physiques et mécaniques renforcées.
- Contiennent des perturbateurs de recyclage identifiés par les éco-organismes agréés sur la catégorie de produits correspondants (2).
- Qui ont un pourcentage de matière plastique recyclée post-consommateur incorporé dans le produit fini est inférieur à 50 %.

exemple concret

Exemple d'amélioration de votre contribution grâce aux efforts d'éco-conception proposés et récompensés par Ecomaison.

Pour une commode de 50kg



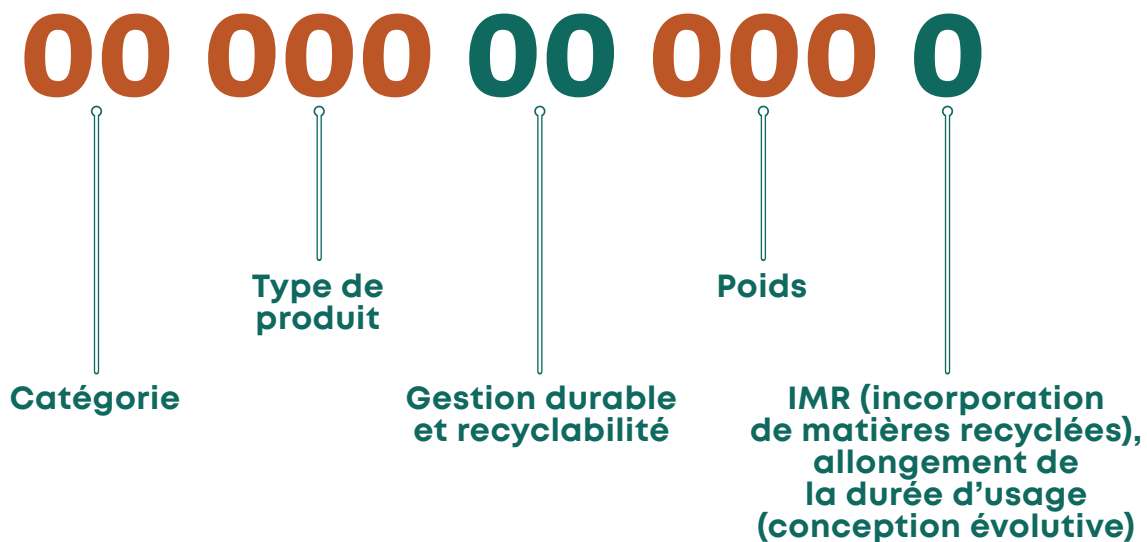
A photograph of an outdoor cafe patio. In the foreground, there are several wooden tables and chairs arranged on a cobblestone surface. Several large, cream-colored patio umbrellas are closed and standing upright. In the background, there are potted plants and a building with large windows. The overall atmosphere is warm and inviting.

CODIFIER **mes produits**

La CODIFICATION de mes produits

1 PRODUIT = 1 CODE ARTICLE À 11 CHIFFRES

Le code article vous permet d'appliquer les barèmes d'éco-participation correspondants et de déclarer les mises sur le marché des produits soumis à la réglementation.



CONSULTEZ NOS BARÈMES :

Les générateurs de codes articles et tarifs d'éco-participation sont à votre disposition.

> [Barèmes applicables au 01/01/2026](#)

DÉCLARATION de ma contribution

L'éco-participation est à déclarer tous les trimestres à Ecomaison.

Pour les entreprises dont le **chiffre d'affaires est inférieur à 2 millions d'euros**, Ecomaison vous propose 2 modalités de déclaration :



Déclaration à la codification



Le montant de votre éco-participation est **basé sur la codification des produits**.

Ainsi, vos produits bénéficiant de codes articles éco-modulés sont répertoriés.

Vos efforts d'éco-conception sont pris en compte et mis en avant.



Déclaration forfaitaire



Le montant de votre éco-participation est calculé sur la base d'un forfait libératoire de 0,4% de votre chiffre d'affaires annuel de l'année N-1.

Vos démarches administratives sont moindres mais **vos efforts d'éco-conception ne sont pas pris en compte.**

connaître les tarifs 2026



LES TARIFS HT en image



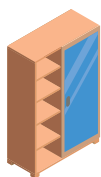
1 Lit sommier + matelas - 6,36€

4 Fauteuil rembourré 29kg - 7,10€

2 Étagère bois massif - 3kg - 0,27€

5 Bibliothèque bois massif - 65kg - 5,61€

3 Coussin - 0,30€



LES MEUBLES, LES ÉLÉMENTS D'AMEUBLEMENT ET D'AGENCEMENT

Tarifs au poids par unité en €HT

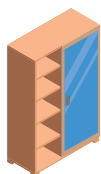
Matériau majoritaire : Bois et biosourcés



PRATIQUE !

Si vous ne connaissez pas le poids réel de vos éléments vendus à la dimension (plans de pose et plans de travail, caissons et portes de placards), une table de conversion est disponible sur le générateur de codes produits.

	BOIS MASSIF		DÉRIVÉS DE BOIS						
	Bois >95%		Panneaux de particules ≥ 75%		Tout type de bois et dérivés de bois ≥ 50%		Matériaux biosourcés ≥ 50%		Tout produit à majorité de bois avec perturbateur de recyclage
	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	
< 0,100 kg	0,03 €	0,01 €	0,04 €	0,02 €	0,05 €	0,02 €	0,05 €	0,02 €	0,05 €
≥ 0,100 kg et < 0,25 kg	0,04 €	0,03 €	0,05 €	0,03 €	0,06 €	0,04 €	0,06 €	0,04 €	0,06 €
≥ 0,25 kg et < 0,5 kg	0,07 €	0,05 €	0,09 €	0,05 €	0,09 €	0,07 €	0,09 €	0,07 €	0,09 €
≥ 0,5 kg et < 1 kg	0,13 €	0,09 €	0,14 €	0,10 €	0,19 €	0,14 €	0,18 €	0,13 €	0,19 €
≥ 1 kg et < 2 kg	0,27 €	0,16 €	0,33 €	0,18 €	0,42 €	0,27 €	0,38 €	0,27 €	0,42 €
≥ 2 kg et < 5 kg	0,43 €	0,27 €	0,72 €	0,31 €	0,75 €	0,47 €	0,62 €	0,44 €	0,75 €
≥ 5 kg et < 10 kg	0,90 €	0,55 €	1,11 €	0,59 €	1,46 €	0,92 €	1,33 €	0,95 €	1,46 €
≥ 10 kg et < 20 kg	1,90 €	1,20 €	2,38 €	1,25 €	3,03 €	1,90 €	2,66 €	1,90 €	3,03 €
≥ 20 kg et < 30 kg	3,16 €	1,76 €	3,71 €	1,83 €	5,04 €	3,16 €	4,45 €	3,18 €	5,04 €
≥ 30 kg et < 40 kg	4,33 €	2,52 €	5,25 €	2,62 €	6,96 €	4,33 €	6,20 €	4,45 €	6,96 €
≥ 40 kg et < 60 kg	5,78 €	3,37 €	7,25 €	3,50 €	9,53 €	5,78 €	8,11 €	6,35 €	9,53 €
≥ 60 kg et < 100 kg	9,03 €	5,61 €	11,83 €	5,83 €	15,03 €	9,03 €	14,16 €	10,16 €	15,03 €
≥ 100 kg et < 150 kg	16,25 €	10,10 €	19,88 €	10,50 €	25,63 €	16,25 €	22,84 €	16,25 €	25,63 €
≥ 150 kg et < 200 kg	22,75 €	14,14 €	27,83 €	14,70 €	35,88 €	22,75 €	31,97 €	22,75 €	35,88 €
≥ 200 kg et < 250 kg	29,26 €	18,19 €	35,78 €	18,90 €	46,14 €	29,26 €	41,10 €	29,26 €	46,14 €
≥ 250 kg et < 300 kg	35,76 €	22,23 €	43,73 €	23,10 €	56,39 €	35,76 €	50,24 €	35,76 €	56,39 €
> 300 kg	52,01 €	32,33 €	63,60 €	33,60 €	82,01 €	52,01 €	73,07 €	52,01 €	82,01 €



LES MEUBLES, LES ÉLÉMENTS D'AMEUBLEMENT ET D'AGENCEMENT

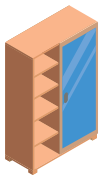
Tarifs à la dimension par unité en €HT

Matériau majoritaire : métal, céramique, plastique et tous autres matériaux

Tablettes et panneaux prédécoupés

Prédécoupé : produit déjà découpé industriellement, disponible à la vente en rayon (assimilé à une tablette)

selon poids	MÉTAL			Céramique, pierre ≥95%	RÉSINES PLASTIQUES		Assemblage de matériaux ou tout matériau avec perturbateur de recyclage
	≥ 95%	≥ 75%	≥ 50%		≥ 95%	≥ 50%	
< 0,100 kg	0,01 €	0,02 €	0,02 €	0,02 €	0,02 €	0,03 €	0,06 €
≥ 0,100 kg et < 0,25 kg	0,03 €	0,04 €	0,04 €	0,04 €	0,04 €	0,05 €	0,08 €
≥ 0,25 kg et < 0,5 kg	0,06 €	0,06 €	0,06 €	0,06 €	0,07 €	0,09 €	0,17 €
≥ 0,5 kg et < 1 kg	0,10 €	0,10 €	0,10 €	0,13 €	0,17 €	0,17 €	0,28 €
≥ 1 kg et < 2 kg	0,18 €	0,20 €	0,20 €	0,25 €	0,31 €	0,35 €	0,58 €
≥ 2 kg et < 5 kg	0,33 €	0,37 €	0,37 €	0,44 €	0,55 €	0,60 €	0,89 €
≥ 5 kg et < 10 kg	0,64 €	0,79 €	0,79 €	0,95 €	1,18 €	1,28 €	1,87 €
≥ 10 kg et < 20 kg	1,26 €	1,35 €	1,35 €	1,90 €	2,35 €	2,56 €	4,27 €
≥ 20 kg et < 30 kg	2,10 €	2,25 €	2,25 €	3,18 €	3,58 €	4,25 €	6,24 €
≥ 30 kg et < 40 kg	2,94 €	3,15 €	3,15 €	4,44 €	5,01 €	5,95 €	8,42 €
≥ 40 kg et < 60 kg	4,20 €	4,50 €	4,50 €	6,35 €	7,15 €	8,50 €	11,94 €
≥ 60 kg et < 100 kg	6,72 €	7,20 €	7,20 €	10,16 €	11,44 €	13,60 €	19,90 €
≥ 100 kg et < 150 kg	10,50 €	11,25 €	11,25 €	15,88 €	17,88 €	21,25 €	35,82 €
≥ 150 kg et < 200 kg	14,70 €	15,75 €	15,75 €	22,23 €	25,03 €	29,75 €	50,15 €
≥ 200 kg et < 250 kg	18,90 €	20,25 €	20,25 €	28,58 €	32,17 €	38,25 €	64,48 €
≥ 250 kg et < 300 kg	23,10 €	24,75 €	24,75 €	34,93 €	39,32 €	46,75 €	78,82 €
> 300 kg	33,60 €	36,00 €	36,00 €	50,80 €	57,20 €	68,00 €	114,64 €



LES MEUBLES, LES ÉLÉMENTS D'AMEUBLEMENT ET D'AGENCEMENT

Tarifs à la dimension par unité en €HT

Matériau majoritaire : métal, céramique, plastique et tout autres matériaux

Tablettes et panneaux prédécoupés

Prédécoupé : produit déjà découpé industriellement, disponible à la vente en rayon (assimilé à une tablette)

	MATÉRIAUX MINÉRAUX, PLASTIQUES MONORÉSINES, MATÉRIAUX NON CONNUS OU ASSEMBLAGES DE MATÉRIAUX	
L selon longueur	h < 250 mm	h ≥ 250 mm
0 à 600 mm	0,39 €	0,85 €
610 à 1200 mm	0,70 €	1,16 €
> 1200 mm	0,98 €	1,94 €

Feuilles de stratifié HPL

Tarif à la dimension par unité en €HT

	FEUILLE DE STRATIFIÉ HPL
Épaisseur : jusqu'à 60 mm	0,73 €



TABLETTES ET PANNEAUX REVÊTUS (AVEC DÉCOR)

Tarifs à la dimension par unité en €HT

Matériau majoritaire : Bois et biosourcés

Tablettes et panneaux prédécoupés

Prédécoupé : produit déjà découpé industriellement, disponible à la vente en rayon (assimilé à une tablette)

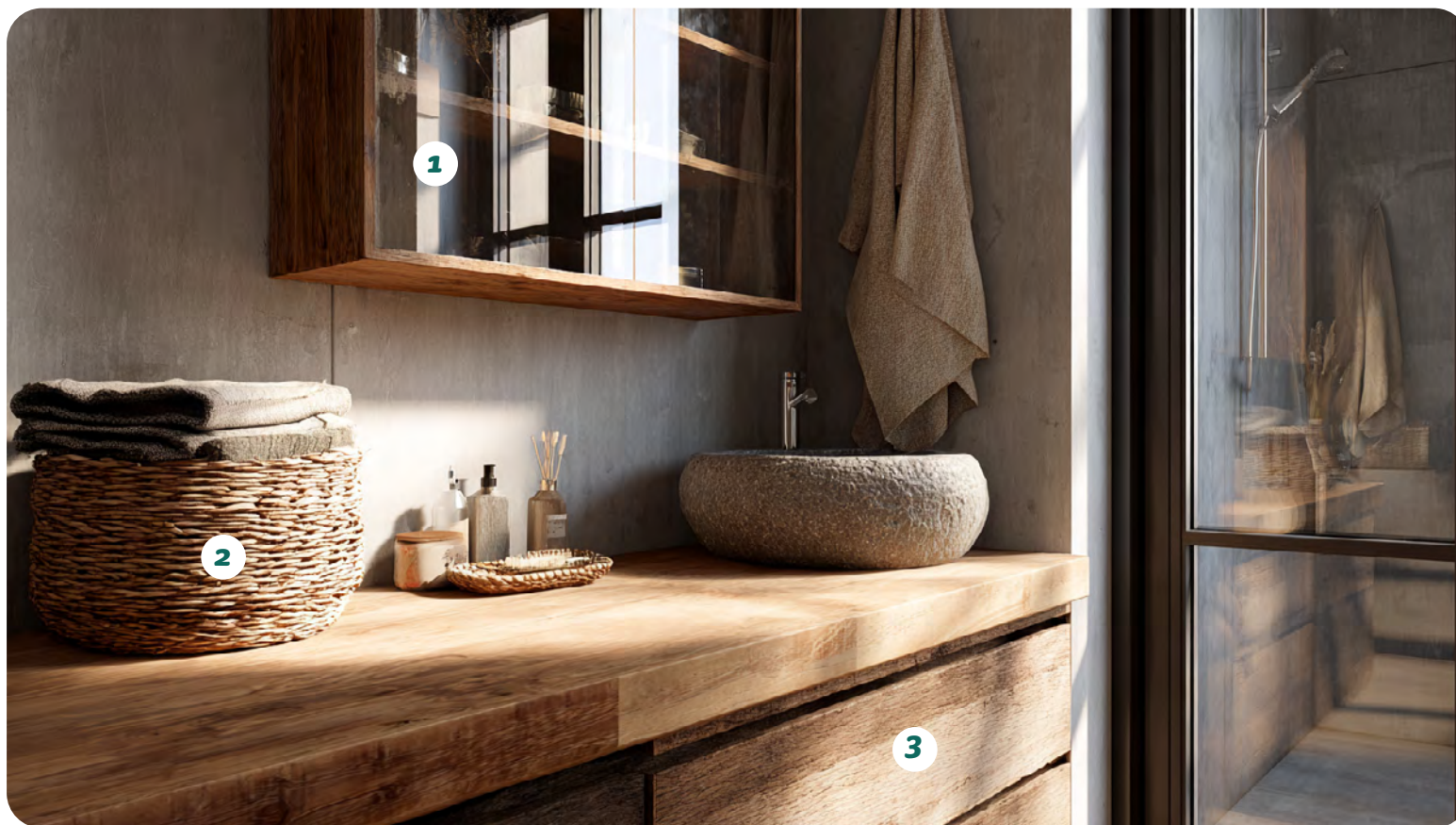
BOIS

L selon longueur	BOIS															
	BOIS MASSIF ≥ 75%				PANNEAUX DE PARTICULES ≥ 75%				TOUS TYPES DE BOIS ET DÉRIVÉS DE BOIS CERTIFIÉS, MATÉRIAUX BIOSOURCÉS ≥ 50%				MATÉRIAU BIO-SOURCÉ À PLUS DE 50%			
	h < 250 mm		h ≥ 250 mm		h < 250 mm		h ≥ 250 mm		h < 250 mm		h ≥ 250 mm		h < 250 mm		h ≥ 250 mm	
	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée
0 à 600 mm	0,15 €	0,14 €	0,33 €	0,37 €	0,16 €	0,05 €	0,34 €	0,09 €	0,18 €	0,07 €	0,39 €	0,14 €	0,30 €	0,26 €	0,63 €	0,58 €
610 à 1200 mm	0,27 €	0,25 €	0,43 €	0,42 €	0,29 €	0,09 €	0,58 €	0,24 €	0,34 €	0,14 €	0,68 €	0,34 €	0,50 €	0,47 €	0,83 €	0,79 €
> 1200 mm	0,37 €	0,35 €	0,73 €	0,70 €	0,53 €	0,24 €	0,80 €	0,24 €	0,63 €	0,34 €	0,90 €	0,40 €	0,71 €	0,66 €	1,38 €	1,31 €

Panneaux revêtus (avec décor)

selon épaisseur	PANNEAUX REVÊTUS EN BOIS MASSIF ET ASSIMILÉS		PANNEAUX DE PARTICULES LAQUÉS OU MÉLAMINÉS (PEINTS, LAQUÉS, FINISH FOIL, OU MÉLAMINÉS)		PANNEAUX MDF DÉCORS (PEINTS, LAQUÉS, FINISH FOIL OU MÉLAMINÉS) OU HDF	
	Sans gestion durable	Sans gestion durable	Sans gestion durable	Sans gestion durable	Sans gestion durable	Sans gestion durable
≤ 120 mm	0,94€	0,30€	0,60€	0,34€	1,02€	0,79€
≥ 120 mm et ≤ 220 mm	1,38€	0,40€	1,44€	0,47€	1,51€	1,21€
≥ 220 mm	2,23€	0,80€	2,32€	0,90€	2,42€	1,77€

LES TARIFS HT en image

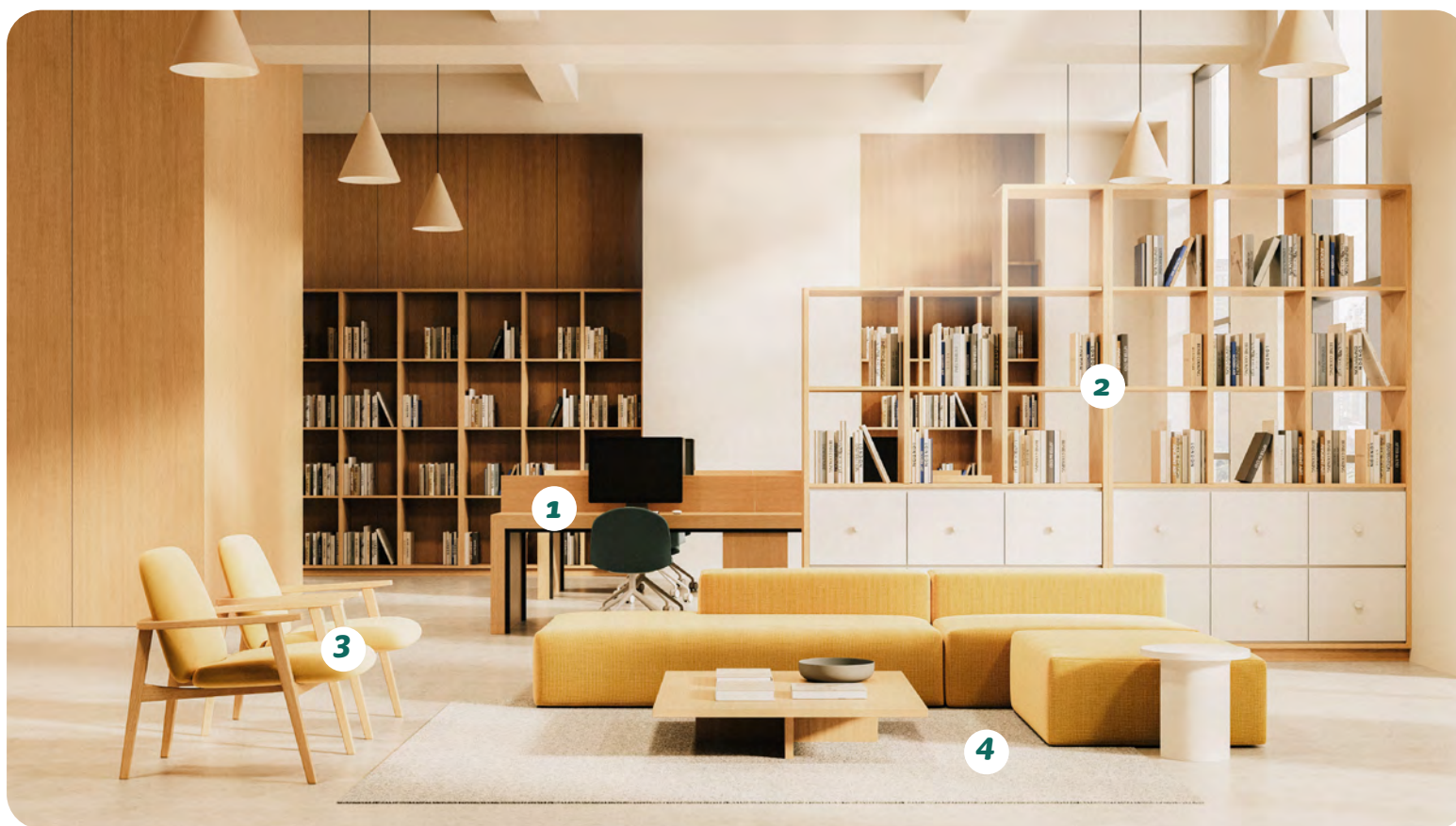


1 Meuble haut verre - 17kg - 4,27€

3 Placard bas bois massif - 50kg - 3,37€

2 Corbeille osier - 1,5kg - 0,27€

LES TARIFS HT en image



1 Bureau panneaux de particules- 35kg - 2,62€

3 Fauteuil rembourré - 12kg - 3,23€

2 Bibliothèque bois massif - 55kg - 3,37€

4 Tapis - 0,36€



LES SIÈGES SANS REMBOURRAGE

Tarifs au poids par unité en €HT

Matériau majoritaire : Bois et biosourcés

Sans rembourrage

Sans remboursement									
selon poids	BOIS MASSIF		Tout type de bois et dérivés de bois				Matériaux biosourcés ≥ 50%		Tout produit à majorité de bois avec perturbateur de recyclage
	>95%		≥ 75%		≥ 50%				
	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	
< 0,5 kg	0,05 €	0,03 €	0,05 €	0,05 €	0,07 €	0,05 €	0,06 €	0,05 €	0,07 €
≥ 0,5 kg et < 1 kg	0,09 €	0,05 €	0,12 €	0,06 €	0,15 €	0,09 €	0,13 €	0,09 €	0,15 €
≥ 1 kg et < 2 kg	0,18 €	0,11 €	0,23 €	0,12 €	0,29 €	0,18 €	0,26 €	0,18 €	0,29 €
≥ 2 kg et < 3 kg	0,30 €	0,18 €	0,39 €	0,20 €	0,49 €	0,34 €	0,43 €	0,34 €	0,49 €
≥ 3 kg et < 5 kg	0,50 €	0,29 €	0,63 €	0,33 €	0,80 €	0,54 €	0,70 €	0,54 €	0,80 €
≥ 5 kg et < 7 kg	0,75 €	0,44 €	0,95 €	0,50 €	1,20 €	0,80 €	1,06 €	0,80 €	1,20 €
≥ 7 kg et < 10 kg	1,01 €	0,59 €	1,31 €	0,67 €	1,65 €	1,14 €	1,42 €	1,14 €	1,65 €
≥ 10 kg et < 15 kg	1,51 €	0,89 €	1,94 €	1,00 €	2,45 €	1,51 €	2,13 €	1,51 €	2,45 €
≥ 15 kg et < 20 kg	2,14 €	1,26 €	2,73 €	1,42 €	3,45 €	2,19 €	3,02 €	2,19 €	3,45 €
≥ 20 kg et < 25 kg	2,64 €	1,55 €	3,44 €	1,75 €	4,33 €	2,81 €	3,72 €	2,81 €	4,33 €
≥ 25 kg et < 30 kg	3,27 €	1,93 €	4,23 €	2,17 €	5,33 €	3,68 €	4,61 €	3,68 €	5,33 €
≥ 30 kg et < 40 kg	4,15 €	2,44 €	5,38 €	2,75 €	6,78 €	4,38 €	5,85 €	4,38 €	6,78 €
≥ 40 kg et < 50 kg	5,40 €	3,18 €	6,96 €	3,58 €	8,78 €	6,08 €	7,61 €	6,08 €	8,78 €
≥ 50 kg et < 60 kg	6,53 €	3,84 €	8,46 €	4,33 €	10,66 €	6,87 €	9,21 €	6,87 €	10,66 €
≥ 60 kg et < 70 kg	7,80 €	4,59 €	10,05 €	5,17 €	12,68 €	8,13 €	10,99 €	8,13 €	12,68 €
≥ 70 kg et < 80 kg	9,38 €	5,17 €	11,46 €	6,70 €	14,42 €	9,38 €	12,40 €	9,38 €	14,42 €
≥ 80 kg et < 90 kg	11,48 €	5,92 €	13,05 €	6,67 €	16,44 €	10,63 €	14,18 €	10,63 €	16,44 €
≥ 90 kg et < 100 kg	12,83 €	6,66 €	14,63 €	7,50 €	18,44 €	12,73 €	15,95 €	12,73 €	18,44 €
≥ 100 kg et < 120 kg	13,08 €	7,70 €	16,92 €	8,67 €	21,33 €	20,57 €	18,43 €	20,57 €	21,33 €
≥ 120 kg et < 150 kg	16,33 €	9,61 €	20,96 €	10,83 €	26,46 €	24,30 €	23,03 €	24,30 €	26,46 €
≥ 150 kg et < 200 kg	22,87 €	13,46 €	28,29 €	15,16 €	36,00 €	23,62 €	32,24 €	23,62 €	36,00 €
≥ 200 kg et < 250 kg	29,40 €	17,30 €	36,37 €	19,49 €	46,28 €	30,37 €	41,45 €	30,37 €	46,28 €
≥ 250 kg et < 300 kg	35,93 €	21,15 €	44,46 €	23,83 €	56,56 €	35,93 €	50,66 €	35,93 €	56,56 €
> 300 kg	52,26 €	30,76 €	64,66 €	48,00 €	82,26 €	52,26 €	73,68 €	52,26 €	82,26 €



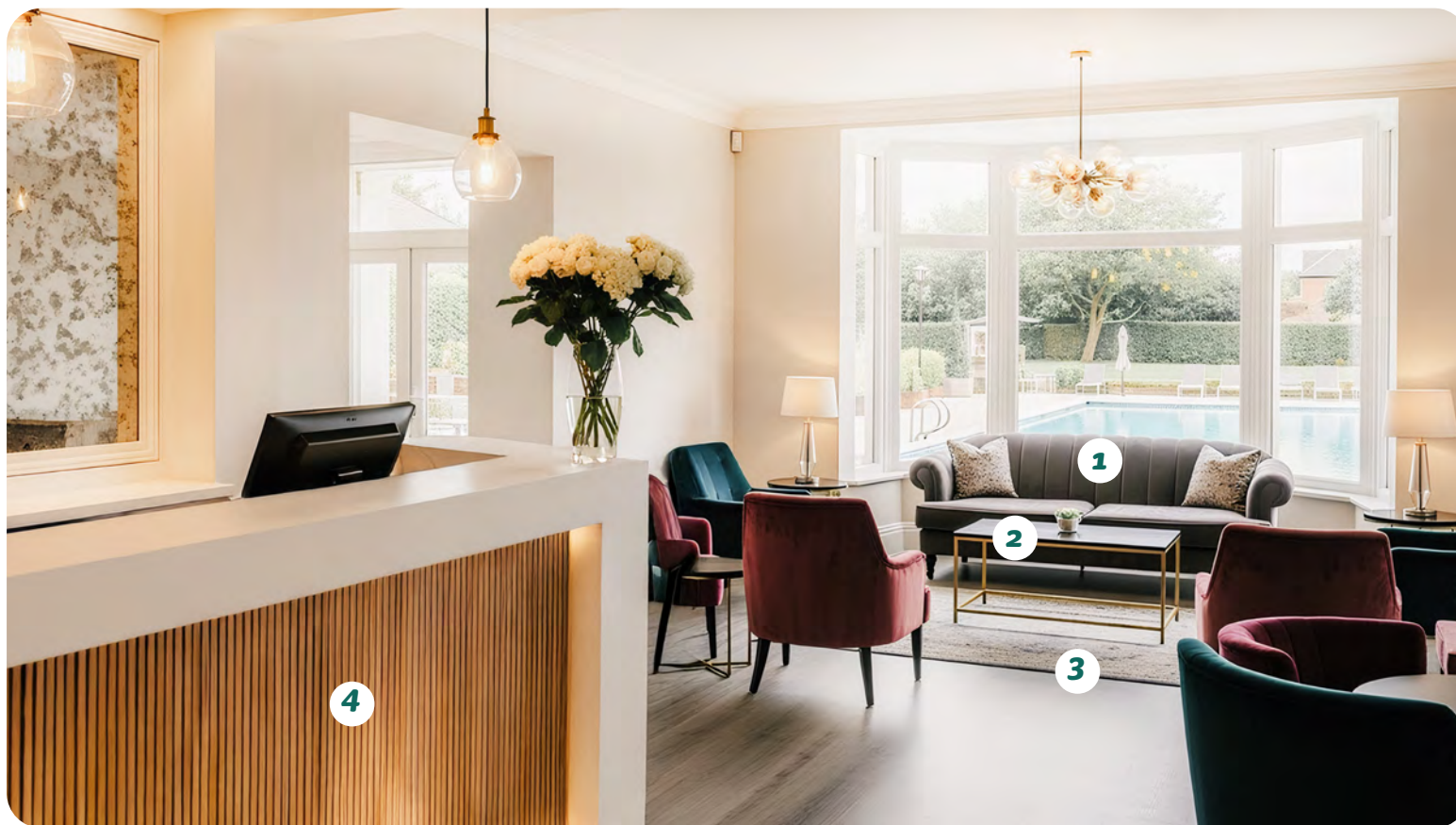
LES SIÈGES SANS REMBOURRAGE

Tarifs au poids par unité en €HT

Matériau majoritaire : métal, céramique, plastique et tous autres matériaux

selon poids	MÉTAL				PLASTIQUE		
	≥ 95%	≥ 75%	≥ 50%	Céramique, pierre ≥ 95%	≥ 95%	≥ 50%	Assemblage de matériaux ou tout matériau avec perturbateur de recyclage
< 0,5 kg	0,03 €	0,03 €	0,03 €	0,03 €	0,05 €	0,05 €	0,12 €
≥ 0,5 kg et < 1 kg	0,06 €	0,07 €	0,07 €	0,09 €	0,11 €	0,17 €	0,18 €
≥ 1 kg et < 2 kg	0,13 €	0,14 €	0,14 €	0,20 €	0,21 €	0,30 €	0,33 €
≥ 2 kg et < 3 kg	0,21 €	0,23 €	0,23 €	0,29 €	0,31 €	0,49 €	0,55 €
≥ 3 kg et < 5 kg	0,33 €	0,38 €	0,38 €	0,50 €	0,49 €	0,77 €	0,91 €
≥ 5 kg et < 7 kg	0,51 €	0,58 €	0,58 €	0,70 €	0,80 €	1,16 €	1,37 €
≥ 7 kg et < 10 kg	0,68 €	0,77 €	0,77 €	1,42 €	1,16 €	1,65 €	2,35 €
≥ 10 kg et < 15 kg	1,02 €	1,15 €	1,15 €	1,56 €	1,61 €	2,42 €	2,74 €
≥ 15 kg et < 20 kg	1,45 €	1,63 €	1,63 €	2,19 €	2,33 €	3,40 €	3,90 €
≥ 20 kg et < 25 kg	1,78 €	2,01 €	2,01 €	2,81 €	2,95 €	4,36 €	4,80 €
≥ 25 kg et < 30 kg	2,22 €	2,50 €	2,50 €	3,22 €	3,76 €	5,32 €	5,96 €
≥ 30 kg et < 40 kg	2,81 €	3,16 €	3,16 €	4,38 €	4,65 €	6,77 €	7,55 €
≥ 40 kg et < 50 kg	3,66 €	4,12 €	4,12 €	5,27 €	6,25 €	8,70 €	9,82 €
≥ 50 kg et < 60 kg	4,42 €	4,98 €	4,98 €	7,43 €	7,60 €	10,63 €	11,88 €
≥ 60 kg et < 70 kg	5,28 €	5,95 €	5,95 €	7,61 €	8,94 €	14,48 €	14,19 €
≥ 70 kg et < 80 kg	5,95 €	6,70 €	6,70 €	8,78 €	10,28 €	14,52 €	16,00 €
≥ 80 kg et < 90 kg	6,81 €	7,67 €	7,67 €	9,95 €	11,62 €	16,46 €	18,30 €
≥ 90 kg et < 100 kg	7,66 €	8,63 €	8,63 €	11,12 €	13,41 €	18,44 €	20,58 €
≥ 100 kg et < 120 kg	8,86 €	9,97 €	9,97 €	14,85 €	15,20 €	21,36 €	23,79 €
≥ 120 kg et < 150 kg	11,05 €	12,45 €	12,45 €	15,80 €	18,78 €	26,17 €	29,72 €
≥ 150 kg et < 200 kg	15,48 €	17,43 €	17,43 €	22,11 €	26,29 €	36,69 €	41,61 €
≥ 200 kg et < 250 kg	19,90 €	22,41 €	22,41 €	28,43 €	33,80 €	47,11 €	53,50 €
≥ 250 kg et < 300 kg	24,32 €	27,40 €	27,40 €	34,75 €	41,31 €	57,57 €	65,38 €
> 300 kg	35,37 €	39,86 €	39,86 €	50,54 €	60,08 €	83,74 €	95,11 €

LES TARIFS HT en image



1 Canapé - 73kg - 19,35€

2 Table basse - métal - 15kg - 1,35€

3 Tapis - coton - 0,36€

4 Mobilier d'accueil panneaux de particules- 40kg - 9,53€



LES SIÈGES AVEC REMBOURRAGE OU GONFLABLES

Tarifs au poids par unité en €HT

<i>selon poids</i>	AVEC REMBOURRAGE	GONFLABLES
< 0,5 kg	0,11 €	0,11 €
≥ 0,5 kg et < 1 kg	0,24 €	0,24 €
≥ 1 kg et < 2 kg	0,45 €	0,45 €
≥ 2 kg et < 3 kg	0,69 €	0,69 €
≥ 3 kg et < 5 kg	1,01 €	1,01 €
≥ 5 kg et < 7 kg	1,52 €	1,52 €
≥ 7 kg et < 10 kg	2,19 €	2,19 €
≥ 10 kg et < 15 kg	3,23 €	3,23 €
≥ 15 kg et < 20 kg	4,52 €	4,51 €
≥ 20 kg et < 25 kg	5,81 €	5,80 €
≥ 25 kg et < 30 kg	7,10 €	7,09 €
≥ 30 kg et < 40 kg	9,03 €	9,03 €
≥ 40 kg et < 50 kg	11,61 €	11,61 €
≥ 50 kg et < 60 kg	14,19 €	14,19 €
≥ 60 kg et < 70 kg	16,77 €	16,77 €
≥ 70 kg et < 80 kg	19,35 €	19,35 €
≥ 80 kg et < 90 kg	21,93 €	21,93 €
≥ 90 kg et < 100 kg	25,27 €	25,27 €
≥ 100 kg et < 120 kg	29,26 €	29,26 €
≥ 120 kg et < 150 kg	35,91 €	35,91 €
≥ 150 kg et < 200 kg	50,58 €	50,57 €
≥ 200 kg et < 250 kg	63,68 €	63,68 €
≥ 250 kg et < 300 kg	77,83 €	77,83 €
> 300 kg	112,00 €	112,00 €

LES TARIFS HT en image



1 Dressing panneaux de particules - 160kg - 14,70€

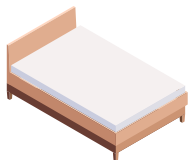
2 Oreiller - 0,30€

3 Sommier rembourré - 160cm - 8,05€

4 Matelas ressorts - 160cm - 12,50€

5 Tête de lit rembourrée - 160cm - 5 à 10kg - 4,88€

6 Rideau coton- < 1kg



LA LITERIE

Tarifs à la dimension par unité en €HT

Pour les produits vendus par pack (par exemple, un sommier et une tête de lit), l'éco-participation qui doit être appliquée est une addition des éco-participations de chaque produit.

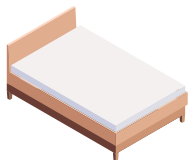
Le fichier Excel « **générateur de codes** » téléchargeable sur [notre site internet](#) vous accompagnera dans cette démarche.

Matelas et surmatelas

<i>selon largeur & épaisseur</i>	ÉPAISSEUR ≤ 10 CM		ÉPAISSEUR >10 CM	
<i>selon largeur & épaisseur</i>	SANS PERTURBATEUR DE RECYCLAGE	AVEC PERTURBATEUR DE RECYCLAGE	SANS PERTURBATEUR DE RECYCLAGE	AVEC PERTURBATEUR DE RECYCLAGE
Moins de 120 cm	1,67 €	3,76 €	4,58 €	6,50 €
121 à 140 cm	3,75 €	6,41 €	9,17 €	12,52 €
Plus de 141 cm	6,25 €	9,50 €	12,50 €	16,12 €

Matelas gonflable

<i>selon largeur & épaisseur</i>	MONO-MATÉRIAUX PLASTIQUES MONO-RÉSINE	AVEC PERTURBATEUR DE RECYCLAGE
Moins de 120 cm	0,90 €	1,32 €
121 à 140 cm	1,55 €	2,20 €
Plus de 141 cm	2,07 €	2,90 €



LA LITERIE

Tarifs à la dimension par unité en €HT

Pour les produits vendus par pack (par exemple, un sommier et une tête de lit), l'éco-participation qui doit être appliquée est une addition des éco-participations de chaque produit.

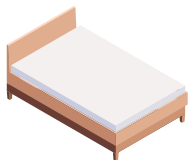
Le fichier Excel « **générateur de codes** » téléchargeable sur [notre site internet](#) vous accompagnera dans cette démarche.

Cadre à lattes

Un cadre à lattes ne peut être ni rembourré ni composé d'autres matériaux que le bois ou le métal. Dans le cas contraire, il sera considéré comme un sommier.

selon largeur	BOIS MASSIF ≥ 95%		BOIS MASSIF, BOIS, DÉRIVÉS DE BOIS ENTRE 75% ET 95%		BOIS, DÉRIVÉS DE BOIS ≥ 50 %		FIBRES NATURELLES (OSIER, BAMBOU, ROTIN,...) ≥ 50%	
	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée
Moins de 120 cm	2,43 €	1,67 €	2,95 €	1,87 €	3,51 €	2,43 €	3,15 €	2,43 €
121 à 140 cm	2,78 €	2,14 €	3,56 €	2,14 €	4,48 €	2,78 €	3,73 €	2,78 €
Plus de 141 cm	3,83 €	2,92 €	4,54 €	2,95 €	5,42 €	3,83 €	4,17 €	3,83 €

selon largeur	MÉTAL ≥ 95%	MÉTAL ENTRE 75% ET 95%	MÉTAL ≥ 50 %	PLASTIQUE ≥ 95%	PLASTIQUE ≥ 50%	TOUS TYPES DE CADRES À LATTE AVEC PRÉSENCE DE PERTURBATEUR DE RECYCLAGE
Moins de 120 cm	1,67 €	1,87 €	2,43 €	3,82 €	4,11 €	3,82 €
121 à 140 cm	2,14 €	2,14 €	2,78 €	4,92 €	5,48 €	4,92 €
Plus de 141 cm	2,92 €	2,95 €	3,83 €	6,11 €	6,58 €	6,11 €



LA LITERIE

Tarifs à la dimension par unité en €HT

Pour les produits vendus par pack (par exemple, un sommier et une tête de lit), l'éco-participation qui doit être appliquée est une addition des éco-participations de chaque produit.

Le fichier Excel « **générateur de codes** » téléchargeable sur [notre site internet](#) vous accompagnera dans cette démarche.

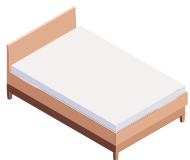
Sommier- avec rembourrage

	SOMMIER AVEC REMBOURRAGE OU REVÊTEMENT TISSU
Moins de 120 cm	4,69 €
121 à 140 cm	6,66 €
Plus de 141 cm	8,05 €

Sommier- sans rembourrage

selon largeur	BOIS MASSIF ≥ 95%		BOIS MASSIF, BOIS, DÉRIVÉS DE BOIS ENTRE 75% ET 95%		BOIS, DÉRIVÉS DE BOIS ≥ 50 %		FIBRES NATURELLES (OSIER, BAMBOU, ROTIN,...) ≥ 50%	
	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée
Moins de 120 cm	3,31 €	2,50 €	3,75 €	2,76 €	4,30 €	3,31 €	4,35 €	3,31 €
121 à 140 cm	4,71 €	3,33 €	5,28 €	3,93 €	6,06 €	4,71 €	6,18 €	4,71 €
Plus de 141 cm	5,69 €	5,42 €	6,23 €	4,58 €	7,34 €	5,69 €	7,46 €	5,69 €

selon largeur	MÉTAL ≥ 95%	MÉTAL ENTRE 75% ET 95%	MÉTAL ≥ 50 %	PLASTIQUE ≥ 95%	PLASTIQUE ≥ 50%
Moins de 120 cm	2,50 €	2,76 €	3,31 €	3,40 €	4,69 €
121 à 140 cm	3,33 €	3,93 €	4,71 €	4,65 €	6,66 €
Plus de 141 cm	4,58 €	5,42 €	5,69 €	5,69 €	8,05 €



LA LITERIE

Tarifs à la dimension par unité en €HT

Pour les produits vendus par pack (par exemple, un sommier et une tête de lit), l'éco-participation qui doit être appliquée est une addition des éco-participations de chaque produit.

Le fichier Excel « **générateur de codes** » téléchargeable sur [notre site internet](#) vous accompagnera dans cette démarche.

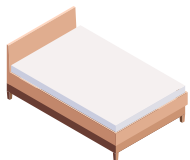
Sommier mécanique, lit-coffre et lit-tiroirs - avec rembourrage

	SOMMIER AVEC REMBOURRAGE OU REVÊTEMENT TISSU
Moins de 120 cm	9,47 €
121 à 140 cm	13,46 €
Plus de 141 cm	16,41 €

sommier mécanique, lit-coffre et lit-tiroirs

selon largeur	BOIS MASSIF ≥ 95%		BOIS MASSIF, BOIS, DÉRIVÉS DE BOIS ENTRE 75% ET 95%		BOIS, DÉRIVÉS DE BOIS ≥ 50 %		FIBRES NATURELLES (OSIER, BAMBOU, ROTIN,...) ≥ 50%	
	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée
Moins de 120 cm	7,22 €	6,25 €	7,85 €	6,32 €	8,75 €	7,22 €	8,91 €	7,22 €
121 à 140 cm	10,27 €	7,50 €	11,10 €	8,99 €	12,38 €	10,27 €	12,67 €	10,27 €
Plus de 141 cm	12,52 €	9,17 €	13,19 €	10,96 €	14,75 €	12,52 €	15,44 €	12,52 €

selon largeur	MÉTAL ≥ 95%	MÉTAL ENTRE 75% ET 95%	MÉTAL ≥ 50 %	PLASTIQUE ≥ 95%	PLASTIQUE ≥ 50%
Moins de 120 cm	6,25 €	6,32 €	7,22 €	8,18 €	9,47 €
121 à 140 cm	7,50 €	8,99 €	10,27 €	11,25 €	13,46 €
Plus de 141 cm	9,17 €	10,96 €	12,52 €	12,92 €	16,41 €



LA LITERIE

Tarifs à la dimension par unité en €HT

Pour les produits vendus par pack (par exemple, un sommier et une tête de lit), l'éco-participation qui doit être appliquée est une addition des éco-participations de chaque produit.

Le fichier Excel « **générateur de codes** » téléchargeable sur [notre site internet](#) vous accompagnera dans cette démarche.

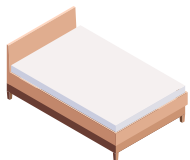
Tête de lit

	TÊTE DE LIT AVEC REMBOURRAGE OU REVÊTEMENT TISSU
Moins de 120 cm	2,00 €
121 à 140 cm	3,55 €
Plus de 141 cm	4,88 €

Tête de lit - sans rembourrage

selon largeur	BOIS MASSIF ≥ 95%		BOIS MASSIF, BOIS, DÉRIVÉS DE BOIS ENTRE 75% ET 95%		BOIS, DÉRIVÉS DE BOIS ≥ 50 %		FIBRES NATURELLES (OSIER, BAMBOU, ROTIN,...) ≥ 50%	
	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée
Moins de 120 cm	1,10 €	0,83 €	1,48 €	0,91 €	1,67 €	1,10 €	2,07 €	1,10 €
121 à 140 cm	1,95 €	1,67 €	2,56 €	1,82 €	2,75 €	1,95 €	3,31 €	1,95 €
Plus de 141 cm	2,68 €	2,08 €	2,98 €	2,16 €	3,78 €	2,68 €	4,47 €	2,68 €

selon largeur	MÉTAL ≥ 95%	MÉTAL ENTRE 75% ET 95%	MÉTAL ≥ 50 %	PLASTIQUE ≥ 95%	PLASTIQUE ≥ 50%
Moins de 120 cm	0,83 €	0,91 €	1,10 €	1,96 €	2,58 €
121 à 140 cm	1,67 €	1,82 €	1,95 €	2,54 €	3,87 €
Plus de 141 cm	2,08 €	2,16 €	2,68 €	2,83 €	5,16 €



LA LITERIE

Tarifs à la dimension par unité en €HT

Produits rembourrés d'assise et de couchage

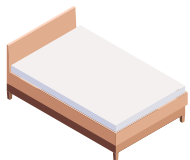
* un surmatelas non litier est composé uniquement d'une enveloppe textile et d'un garnissage de fibres naturelles ou synthétiques, de plumes ou de duvet.

SURMATELAS NON LITIER*		SAC DE COUCHAGE	OREILLER, TRAVERSIN, COUSSIN	
≤ 120 cm	> 120 cm	Simple	1 pièce	Lot de deux
0,33 €	0,60 €	0,67 €	0,30 €	0,60€

Couette, édredon

	MONO-MATÉRIAU BIO-SOURCÉ	MULTI-MATÉRIAUX PLASTIQUES
≤ 205 cm	0,40 €	0,44 €
> 205 cm	0,60 €	0,67 €

Les tarifs accessoires de literie concernent les produits de type : pieds de lit, lattes, embouts de lattes...



LA LITERIE

Tarifs à la dimension par unité en €HT

Accessoires de literie

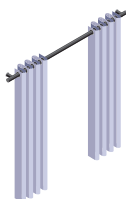
	AVEC REMBOURRAGE OU REVÊTEMENT TISSU
1 pièce	0,25 €
Lot de 2	0,50 €
Lot de 4	1,00 €

Accessoires de literie

Les tarifs accessoires de literie concernent les produits de type : pieds de lit, lattes, embouts de lattes...

	BOIS MASSIF ≥ 95%		BOIS MASSIF, BOIS, DÉRIVÉS DE BOIS ENTRE 75% ET 95%		BOIS, DÉRIVÉS DE BOIS ≥ 50 %		FIBRES NATURELLES (OSIER, BAMBOU, ROTIN,...) ≥ 50%	
	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée
1 pièce	0,21 €	0,15 €	0,22 €	0,20 €	0,22 €	0,20 €	0,22 €	0,20 €
Lot de 2	0,42 €	0,30 €	0,43 €	0,40 €	0,43 €	0,40 €	0,43 €	0,40 €
Lot de 4	0,83 €	0,60 €	0,87 €	0,80 €	0,87 €	0,80 €	0,87 €	0,80 €

	MÉTAL ≥ 95%	MÉTAL ENTRE 75% ET 95%	MÉTAL ≥ 50 %	PLASTIQUE ≥ 95%	PLASTIQUE ≥ 50%
1 pièce	0,15 €	0,20 €	0,20 €	0,23 €	0,25 €
Lot de 2	0,30 €	0,40 €	0,40 €	0,45 €	0,50 €
Lot de 4	0,60 €	0,80 €	0,80 €	0,90 €	1,00 €

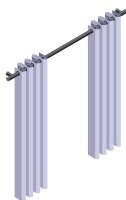


LA DÉCORATION TEXTILE

Tarifs au poids par unité en €HT

Décoration textile : produits finis et tissus, composés uniquement ou en partie de textiles naturels ou synthétiques, destinés à des ménages ou des professionnels, pour l'aménagement d'espaces intérieurs ou extérieurs. Ces produits servent à protéger ou décorer des éléments d'ameublement, des ouvertures, le sol ou les murs, à occulter la lumière ou à couper le vent.

<i>selon poids</i>	TEXTILES NON SYNTHÉTIQUES OU MATÉRIAUX BIOSOURCÉS > 50%		TEXTILES SYNTHÉTIQUES > 50 %		MATÉRIAUX NON CONNUS OU ASSEMBLAGE DE 3 MATÉRIAUX OU PLUS
Store intérieur, rideau, voilage	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Multi-matériaux	Mono-matériaux	
< 1kg	0,06 €	0,05 €	0,14 €	0,11 €	0,20 €
1 à 3kg	0,18 €	0,15 €	0,46 €	0,43 €	0,80 €
> 3kg	0,44 €	0,36 €	0,86 €	0,79 €	1,95 €
m²	0,23 €	0,15 €	0,33 €	0,20 €	0,44 €
Tapis de décoration	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Multi-matériaux	Mono-matériaux	
< 1kg	0,06 €	0,05 €	0,09 €	0,08 €	0,18 €
1 à 3kg	0,18 €	0,15 €	0,18 €	0,15 €	0,72 €
> 3kg	0,44 €	0,36 €	0,51 €	0,44 €	1,80 €
m²	0,30 €	0,27 €	0,45 €	0,42 €	0,84 €
Paillasson, tapis fonctionnel	Multi-matériaux	Mono-matériaux	Multi-matériaux	Mono-matériaux	
< 1kg	0,12 €	0,11 €	0,20 €	0,12 €	0,18 €
1 à 3kg	0,32 €	0,29 €	0,80 €	0,32 €	0,72 €
> 3kg	0,77 €	0,69 €	1,95 €	0,77 €	1,80 €
m²	0,56 €	0,54 €	0,54 €	0,62 €	0,89 €



LA DÉCORATION TEXTILE

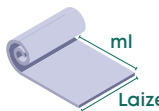
Tarifs au poids par unité en €HT

selon poids	MÉTAL		MONO-MATÉRIAU BOIS ET DÉRIVÉS DE BOIS		MONO- MATÉRIAUX PLASTIQUES MONO-RÉSINE	MULTI- MATÉRIAUX PLASTIQUES	MATÉRIAUX NON CONNUS	PRÉSENCE DE PERTURBATEURS
	> 95%	> 50%						
Accessoires, cadres décoratifs muraux et petits éléments de décoration textile			Sans gestion durable	Gestion durable certifiée				
< 1kg	0,05 €	0,03 €	0,08 €	0,04 €	0,08 €	0,12 €	0,18 €	0,18 €
1 à 3kg	0,14 €	0,08 €	0,30 €	0,16 €	0,29 €	0,32 €	0,72 €	0,72 €
> 3kg	0,26 €	0,17 €	0,75 €	0,39 €	0,69 €	0,77 €	1,80 €	1,80 €

Moquettes événementielles	TEXTILES SYNTHÉTIQUES > 95 %	TEXTILES SYNTHÉTIQUES > 50 %
m²	0,05 €	0,08 €

LE TEXTILE D'AMEUBLEMENT

Tarif au mètre linéaire en €HT

	TEXTILES NON SYNTHÉTIQUES OU MATÉRIAUX BIOSOURCÉS > 50%		TEXTILES SYNTHÉTIQUES > 50 %	
	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée
Tout type de textile	0,12 €	0,08 €	0,12 €	0,14 €

Textile d'ameublement : tissu vendu au mètre linéaire, destiné à être transformé en élément de protection ou de revêtement pour l'ameublement. Exemple : housse de tête de lit ou de canapé.

LES TARIFS HT en image



1 Canapé - plastique - 18kg - 2,33€

3 Table basse plastique - 9kg - 1,18€

2 Coussin rembourré - 0,60€ (lot de 2)

annexes et fiches techniques

Perturbateurs de recyclage

Prime Intégration de
Matières Recyclées (IMR)

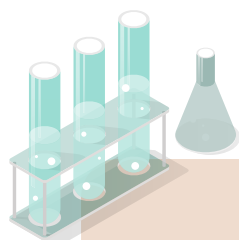
Critères de gestion durable

Résumé des preuves



LES PERTURBATEURS de recyclage

Ce sont des éléments ou matériaux qui empêchent le recyclage.
Il en existe 2 catégories :

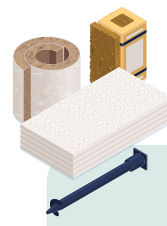


Les perturbateurs chimiques

Les substances dangereuses au sens de la loi AGEC (art. 13), c'est-à-dire :

- Les substances appelées **“très préoccupantes”** au sens du règlement européen REACH en quantité supérieure à 0,1% en masse.
- Les substances classées au titre de l'Annexe XVII de REACH en **quantité supérieure à la limite fixée**.
- Les **substances** soumises **au règlement POP** (annexe 4).

EN SAVOIR +



Les perturbateurs physiques

- Matériaux ou méthodes d'assemblage qui **ne permettent pas l'extraction de matières** ou bien qui **compromettent la qualité du flux à recycler**.



ON VOUS OUTILLE :

Découvrez la liste des perturbateurs pour analyser la recyclabilité de vos produits grâce à l'outil Ecomaison.



MENTION DE PRÉSENCE de substances dangereuses

L'obligation d'affichage de l'information relative à la présence d'une substance dangereuse s'applique dès lors que celle-ci est présente en concentration supérieure à 0,1% en pourcentage massique dans une substance, un mélange ou un article, au sens des points 1,2 et 3 de l'article 3 du règlement (CE) n°1907/2006 dit « REACH », complété et mis à jour par arrêté du ministre en charge de l'environnement.

L'information concernant les substances dangereuses **peut être affichée par l'intermédiaire de :**

- La fiche produit.
- L'application [Scan4Chem](#). Cette dernière est financée par la Commission européenne dans le cadre du programme LIFE auquel la France participe activement via l'Institution National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS).

La mention à indiquer est la suivante :

CONTIENT UNE SUBSTANCE DANGEREUSE

OU

**CONTIENT UNE SUBSTANCE
EXTRÊMEMENT PRÉOCCUPANTE**

L'information est complétée du nom de chacune des substances dangereuses présentes.

CRITÈRE GESTION DURABLE des ressources renouvelables

1

produit conçu avec une gestion
durable des ressources

=

1

code article avec un tarif modulé
automatiquement appliqué lors
de votre déclaration

CONDITION :

Ce tarif "**Gestion durable**"
s'applique en l'absence de
perturbateurs physiques ou
chimiques de recyclage dont la
liste est à retrouver sur [notre outil](#)
d'analyse de la recyclabilité.



CRITÈRE GESTION DURABLE des ressources renouvelables

GESTION DURABLE - BOIS

Le tarif "**Gestion durable - Bois**" est applicable selon les conditions ci-dessous :



Produits en Bois massif et assimilé

Taux minimum de bois "Gestion durable" dans
le produit :

Ameublement : **50 %**

Matériau

Bois "gestion durable", i.e. issu de forêts gérées
durablement et :

- Certifié PEFC, FSC
- Ou tout système équivalent de diligence raisonnée



Produits en Panneaux de process (PP, OSB) ou Panneaux de particules

Taux minimum de bois "Gestion durable" dans
le produit :

Ameublement : **50 %**

Matériau

Bois "gestion durable", i.e. issu de ressources gérées
durablement et :

- Certifiés PEFC, PEFC recyclé, FSC mixte, FSC recyclé
- Ou tout système équivalent de diligence raisonnée

Labels & Certifications



ou équivalent

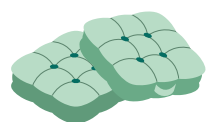
Ces labels et certifications sont acceptés pour démontrer
la gestion durable de la ressource

CRITÈRE GESTION DURABLE des ressources renouvelables

GESTION DURABLE - MOUSSES ET TEXTILES

Le tarif "**Gestion durable - Mousse et Textiles**" est applicable pour tout élément d'ameublement répondant aux trois conditions cumulatives suivantes :

- le produit doit comporter au minimum 50 % en masse de mousses ou de textiles ;
- ces mousses ou textiles doivent provenir de ressources renouvelables, gérées durablement ;
- ces mousses ou textiles doivent être certifiées.



Produits majoritairement en mousses

Taux minimum de mousse "Gestion durable" dans le produit :

Ameublement : **50 %**

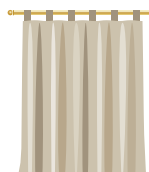
Exemples : Matelas ou articles rembourrés

Matériau

- Mousses Polyuréthane ou Latex provenant de ressources renouvelables gérées durablement (plantes, arbres...) :

Exemples :

- mousse PU produite à partir de polyol biosourcé
- mousse latex issu de latex naturel d'origine végétale.
- Gestion durable démontrée par des labels semblables au bois ou des systèmes équivalents
- Certification nécessaire :
 - mousse polyuréthane CERTIPUR
 - mousse latex EUROLATEX



Produits majoritairement en textiles

Taux minimum de textiles "Gestion durable" dans le produit :

Ameublement : **50 %**

Exemples : Rideaux ou voilages.

Matériau

- Textiles provenant de ressources renouvelables gérées durablement (plantes, arbres...) :
- Exemples : coton, lin
- Gestion durable démontrée par des labels comme Ecolabel ou
- GOTS ou des systèmes équivalents
- Certification nécessaire : OEKOTEX Made in Green.

Labels



MADE IN GREEN

CRITÈRE GESTION DURABLE des ressources renouvelables

LES AUTRES RESSOURCES RENOUVELABLES

Le tarif “**Matériaux Biosourcés**” est applicable pour les éléments d’ameublement majoritairement à base de matériaux et fibres d’origine végétale ou animale autres que le bois et ses dérivés, ainsi que le papier et le carton.



CRITÈRES D'APPLICATION pour l'IMR

3 conditions cumulatives sont nécessaires pour bénéficier des éco-modulations et primes liée à l'incorporation de matières recyclées :

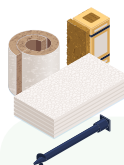


Sources

La matière recyclée provient exclusivement de déchets “post-consommation”, c'est-à-dire de produits en fin de vie.

Elle doit :

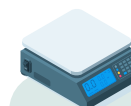
- provenir d'un détenteur/opérateur référencé par un éco-organisme agréé par l'État au titre de la REP;
- avoir été collectée, triée, recyclée et incorporée à moins de 1500km autour du barycentre du territoire hexagonal et/ou dans un pays de l'Union européenne.



Qualité

La matière recyclée ne doit pas altérer la recyclabilité future du produit fabriqué.

Elle ne doit pas contenir de perturbateurs de recyclage au delà des seuils fixés.



Quantité

Les primes et éco-modulations sont calculées en fonction des quantités de matières recyclées “post-consommateur” incorporées dans le matériau composant le produit fini.

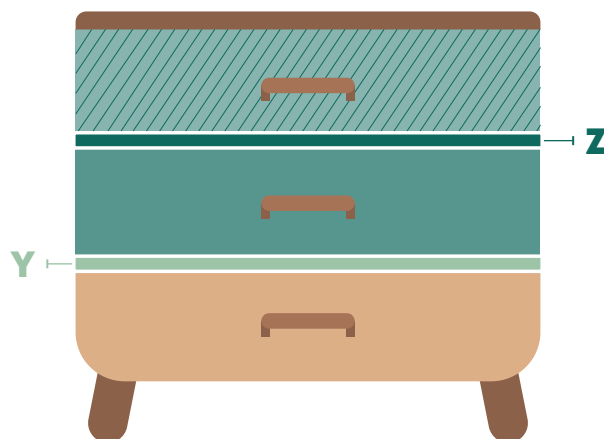
SEUIL minimum volume éligible

L'incorporation de matières recyclées dans un produit **est récompensée de deux façons complémentaires** en fonction du seuil d'incorporation.



Éco-modulation :

Si le taux de recyclé dans le produit est supérieur au seuil minimum Y%, vous appliquez le code article avec un tarif minoré.



Prime :

Si le taux de recyclé dans le produit est supérieur au seuil minimum Z%, vous bénéficiez de la prime d'incorporation de matières recyclées.



*NB : à la date de parution de ce guide, les seuils minimum de matières recyclées sont en cours d'élaboration.



Le tarif éco-modulé et la prime d'intégration de matières recyclées **sont cumulables.**

CRITÈRES D'APPLICATION de la prime IMR

Calcul de la prime IMR



Le calcul de la prime prend en compte la quantité de produits (en tonnes) éligibles à la prime selon votre déclaration et seuils de déclenchements.



x



=



Ma prime est ensuite calculée en fonction des montants de la Prime IMR d'Ecomaison.



x



=



À la fin de chaque exercice N, lors du 1^{er} trimestre N+1, le calcul des primes est effectué et donne lieu à un versement*.

*À partir du troisième trimestre 2026. L'incorporation de matières recyclées sur le deuxième semestre 2025 sera clôturé au premier semestre 2026.

Résumé des modes de preuves pour les éco-modulations

RÈGLES D'APPLICATION	À la déclaration → Tarifs via les codes différenciés
MODES DE PREUVE	Gestion durable des ressources renouvelables Attestation sur l'honneur à remplir sur l'espace services Preuves à tenir à disposition en cas de contrôle (à titre d'exemple, liste non exhaustive : documents de transaction : factures d'achat, et/ou bons de livraisons, certificats et/ou certificats de transaction reconnus, fiches techniques détaillées des produits (incluant le détail sur la composition)
	Recyclabilité Utilisation de l'outil Recyclabilité Preuves à avoir à disposition
	Allongement de la durée d'usage Annexe de déclaration à remplir sur l'Espace Services et Preuves à charger sur l'Espace Services



Résumé des modes de preuves pour l'éco-modulation et la prime IMR

	 ÉCO-MODULATION • IMR	 PRIME • IMR
RÈGLES D'APPLICATION	À la déclaration → via les codes différenciés	À la déclaration → calcul spécifique et versement d'un montant
MODES DE PREUVE	À la déclaration → via les codes différenciés	Pièces à transmettre → Pour les fabricants : - certificats et factures d'achat - certification spécifique du fournisseur de matières recyclées (voir liste Ecomaison) - ou attestation du fournisseur de matière recyclée - à défaut, une certification obtenue par un organisme certificateur accrédité COFRAC → Pour les distributeurs et importateurs : - certificats et factures d'achat - certification spécifique des fabricants qui fournissent les produits (voir liste Ecomaison) - à défaut une certification obtenue par un organisme certificateur accrédité COFRAC Les certifications ou attestations doivent préciser : - L'origine de la matière recyclée éligible incorporée dans le matériau ou produit - La teneur de cette matière recyclée dans le matériau (disponible par exemple : - pour le bois dans les certificats FSC recyclé ou FSC mixte ou tout système équivalent - pour le plastique sur les dispositions de la notre NF EN 15343)

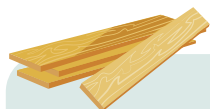


*NB : à la date de parution de ce guide, les travaux concernant la chaîne de contrôle et de traçabilité des matières menés au niveau de l'OCABJ (Organisme coordonnateur de la filière des déchets d'éléments d'ameublement et de bricolage et jardin) sont toujours en cours.

DOCUMENTS DE PREUVE éco-modulations

GESTION DURABLE DES RESSOURCES RENOUVELABLES

Les éléments de preuve varient en fonction des matériaux. Vous devez alors **remplir une attestation sur l'honneur sur l'Espace Services Ecomaison** concernant la détention des éléments de preuve décrits ci-dessous.



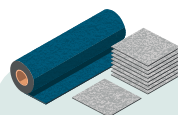
Bois

- **Labels et certifications des produits** (ou matériau dans le cas du Bâtiment), suivant les principes des chaînes de contrôle des labels et certifications concernées : PEFC, PEFC recyclé, FSC mixte ou FSC recyclé.
- Ou **tout système équivalent de diligence raisonnée**, garantissant que les produits sont issus de forêts gérées durablement, de sources recyclées et/ou contrôlées.



Mousses

- Gestion durable démontrée par des **labels semblables au bois** ou des systèmes équivalents
- Certification nécessaire :
- **mousse polyuréthane : CERTIPUR**
 - **mousse latex : EUROLATEX**



Textiles

- Gestion durable démontrée par des labels comme Ecolabel ou GOTS ou des systèmes équivalents
- Certification nécessaire :
- **OEKOTEX Made in Green**

Bio-sourcés

- Fiches produits donnant la composition en matières et substances.

DOCUMENTS DE PREUVE éco-modulations

RECYCLABILITÉ

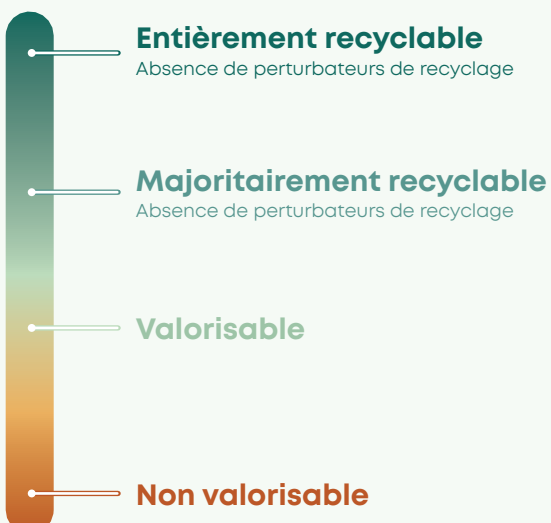
Aucun document n'est à charger sur l'Espace Services d'Ecomaison.

Les documents de preuves sont à disposition en cas de contrôle par Ecomaison :

- › **Fiches produits** donnant la composition complète du produit avec les teneurs en différentes matières et substances dangereuses éventuelles.
- › **Résultats dans l'outil Ecomaison** d'analyse de la recyclabilité.



4 niveaux de recyclabilité



DOCUMENTS DE PREUVE éco-modulations

ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE VIE

	Conception évolutive et réparabilité
ANNEXE DE DÉCLARATION : Disponible dans l'Espace Services Informations à compléter	• Références produits et codes Ecomaison. • Nombre d'usages successifs
PIÈCES JUSTIFICATIVES : A charger dans l'Espace Services	• Fiches produits précisant les multiples usages successifs prévus





**Pour toutes vos questions,
vous pouvez **NOUS CONTACTER****

contact@ecomaison.com

Retrouvez nos actualités et événements sur
ecomaison.com
et sur notre compte **LinkedIn**



Ecomaison – SAS au capital de 291 000 € - Siège social : 50 avenue Daumesnil 75012 Paris 538 495 870 RCS Paris
Crédits photographique : Shutterstock - Mise en page : makaSar - Septembre 2025